

## SERVICE CITOYEN / PROMOTION ET SOUTIEN

### EXPOSE - NOTE EXPLICATIVE

**Conformément à l'article 10 du règlement d'ordre intérieur, il est exposé et expliqué ce qui suit:**

Les conséquences de la pandémie COVID 19 frappent particulièrement les jeunes en affectant leur santé physique et psychologique, leurs apprentissages et leur niveau de vie.

Les jeunes subissent non seulement une précarisation économique mais aussi toute une série de ruptures scolaires, affectives, psychologiques.

En sus, la crise complique l'obtention d'un premier emploi ou d'un stage et accroît le chômage des jeunes.

Vu cet état de choses, le Mouvement Citoyen de Sprimont estime que le Service Citoyen (annexe 5) pourrait être pour certains jeunes, un tremplin pour les aider à repartir sur de nouvelles bases. La promotion et l'encouragement de ce service fait partie des solutions à leur apporter.

La commune de Sprimont et ses associations tireront également des avantages en favorisant le soutien, la promotion, et l'accueil du Service Citoyen (personnel complémentaire dans des domaines culturels, associatifs, assistance aux personnes, bibliothèques, en sus des aides reprises dans le descriptif détaillé des niveaux d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen (Annexe 1)).

Le Service Citoyen, est un programme de six mois dans lequel le jeune s'engage à temps plein pour accomplir des projets solidaires.

80% du temps est consacré à des missions sur le terrain et 20% du temps consacré à des formations, des temps d'orientation, de maturation, d'échange entre jeunes.

Durant son service citoyen le bénéficiaire va rencontrer beaucoup d'autres jeunes issus de tous les horizons ;

- il apprendra à définir un projet en choisissant une mission qui lui correspond ;
- il aura des responsabilités et devra respecter ses engagements ;
- il fera partie d'une équipe de professionnels et participera activement à la vie associative sur son lieu de mission principale ;
- il suivra des formations comme le Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS) dispensé par la Croix Rouge, une formation à la consommation responsable, une visite des institutions européennes, un rallye politique et bien d'autres. Il pourra valoriser tout cela sur son C.V ;
- il recevra une indemnité pour chaque jour d'engagement dans son Service Citoyen ;
- il sera couvert par une assurance ;

et, en fin de Service Citoyen,

- il recevra un certificat qui atteste de son engagement.

Le jeune réalise cette mission dans un Organisme d'Accueil. Il fait alors partie intégrante de l'équipe et son tuteur, c'est-à-dire sa personne de référence, veille à ce qu'il se sente bien dans sa mission et que des responsabilités lui soient confiées.

La Plateforme pour le Service Citoyen propose un catalogue d'environ 400 missions situées dans les domaines de l'accès à la culture et à l'éducation, de l'environnement, de l'aide aux personnes et de l'éducation par le sport (exemples: annexes 2 et 3).

Durant son Service Citoyen, le jeune participe également à une mission complémentaire qui se situe dans un domaine d'intervention différent de sa mission principale. Cela lui permet de découvrir d'autres perspectives. Dans le même sens, une mission d'échange communautaire est aussi au programme. Il s'agit d'une mission de courte durée que le jeune accomplit dans une autre communauté linguistique du pays.

Par la suite, les jeunes vont vivre des formations ensemble : rencontrer des représentants politiques et leur poser des questions d'actualité lors d'un rallye politique, visiter les Institutions Européennes, en apprendre sur l'interculturalité, la consommation responsable, le handicap et les rapports intergénérationnels.

Le Service Citoyen se conclut par deux jours en résidence consacrés à l'évaluation rétrospective du programme et de ce qu'il a pu apporter au jeune en termes de citoyenneté.

### **Maturation et orientation**

6 mois de Service Citoyen permet au jeune de réfléchir à ses projets d'avenir, lui apporte des pistes quant à une formation ou un emploi futur, le prépare à l'après Service Citoyen et à son activation sur le marché du travail...

Ces défis d'orientation ont une grande importance pour le parcours futur du jeune, c'est pourquoi des moments sont réservés pour en parler et préparer au mieux son projet de vie au sortir du Service Citoyen.

### **Suivi individuel**

Ces 6 mois d'engagement sont également l'occasion de faire le point avec le jeune sur ses motivations, son parcours et ses projets futurs. Un responsable a pour fonction d'accompagner individuellement le jeune et de l'aider face aux difficultés qu'il rencontre durant son Service Citoyen ou dans la vie de tous les jours.

Le jeune peut consulter ce responsable pour tout renseignement d'ordre administratif, social, juridique et psychologique afin que son expérience citoyenne soit la plus positive et formatrice possible.

Ce programme «Service Citoyen» institutionnalisé et développé massivement par tous nos pays voisins obtient d'excellents résultats notamment en termes d'émancipation de la jeunesse, de cohésion sociale et de renforcement du vivre ensemble.

En Belgique le projet n'est pas encore institutionnalisé mais rencontre l'adhésion tant de la commission communautaire française (COCOF) que de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour ce qui concerne la Province de Liège le projet est géré sous le statut d'ASBL subventionnée par la région Wallonne et le Fond Social Européen.

Le soutien massif par les communes favoriserait l'institutionnalisation et pérenniserait le financement.

Dans notre région : sont actuellement déjà engagées :

Anthistes	Accord de principe pour niveau 4
Esneux	Niveau 3
Fexhe-le-Haut-Clocher	Niveau 4
Flémalle	Niveau 3 vers un niveau 4
Grâce-Hollogne	Niveau 5

Pepinster	Niveau 2
Trois-Ponts	Niveau 2

## CECI EXPOSE:

Vu la déclaration de politique générale de la commune de Sprimont laquelle stipule:

- encourager toute initiative qui contribue à donner une place aux enfants et aux jeunes dans la société :
- soutenir l'émergence et le développement de projets associatifs d'éducation permanente favorisant la participation à la démocratie et la citoyenneté ;
- que la participation citoyenne sera encouragée durant cette mandature pour permettre à la population d'être partie prenante et d'exprimer son point de vue dans différents projets.

Vu le Plan stratégique transversal traduisant la déclaration de politique générale et plus spécifiquement :

- **l'objectif stratégique** 2.4 Renforce la citoyenneté et la démocratie participative, et parallèlement développer chez le jeune le sentiment de citoyenneté
- **l'objectif stratégique** 2.7 Aider les citoyens face à un contexte difficile
- **l'objectif stratégique** 2.8 Aider les jeunes à s'inscrire dans la citoyenneté et la vie active
- **l'objectif opérationnel** 2.10.2 Développer des politiques de soutien et de sensibilisation
- **l'objectif opérationnel** 2.11.3.1 Soutenir l'expression culturelle des citoyens et des projets associatifs d'éducation permanente favorisant la participation à la démocratie et à la citoyenneté

Vu l'étude publiée à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse qui révèle les effets «systématiques, profonds et disproportionnés» de la COVID-19 sur la jeunesse et qui repose sur les résultats d'une enquête mondiale sur la jeunesse et la COVID-19,

(L'étude a été menée en avril et mai 2020 par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail et d'autres partenaires).

Considérant que la dite étude suggère principalement de replacer les enfants et les jeunes au cœur des politiques publiques.

Considérant que ladite étude plaide notamment en faveur d'investissements « urgents, ciblés et plus intelligents » dans des programmes d'emploi et de formation, et dans le renforcement des services de santé mentale,

Considérant les conséquences de la pandémie qui frappent les jeunes en affectant leur santé physique et psychologique, leurs apprentissages et leur niveau de vie,

Considérant que les jeunes subissent non seulement une précarisation économique mais aussi toute une série de ruptures scolaires, affectives, psychologiques,

Considérant que la crise complique l'obtention d'un premier emploi ou d'un stage et accroît le chômage des jeunes,

Considérant les objectifs du programme du service citoyen:

- prendre confiance en soi
- reprendre un rythme
- préciser un projet d'avenir en s'engageant au service des autres
- redonner un sens à la vie et se projeter dans la société

Considérant que le service citoyen et son suivi individuel s'inscrit comme une expérience qui permet aux jeunes d'acquérir des compétences personnelles, professionnelles et citoyennes dont les principes actifs sont la solidarité, la convivialité, la culture de la diversité, l'émancipation, l'apprentissage par l'expérience, l'engagement et la mobilisation de la société civile,

Considérant d'autre part que, tant les déclarations de politique régionale de Bruxelles (COCOF) que la Fédération Wallonie-Bruxelles se montrent sensibles au projet et le soutiennent,

Considérant que l'engagement des communes auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles aiderait à l'institutionnalisation du système,

Sur proposition du Mouvement Citoyen de Sprimont, représenté par Sylvie Garray, Catherine Chapelle, Isabelle Moreau, Olivier Rouxhet et Michel Beaufays, conseillers communaux,

Le Conseil Communal,

Après en avoir délibéré,

Vu l'article 12 du règlement d'ordre intérieur,

#### **DECIDE :**

1. De s'engager au niveau 1 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir: signer la Charte d'adhésion au Service Citoyen (annexe 4), engageant la commune de Sprimont à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge ;

2. De s'engager au niveau 2 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir: mettre en place des actions d'information afin de promouvoir le Service Citoyen au sein de la population de notre commune et, plus particulièrement, auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans ;

3. De s'engager au niveau 3 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir: encourager l'ouverture de nouveaux partenariats avec des organismes d'accueil potentiels en diffusant et informant ces structures paracommunales ou actives sur le territoire communal de l'existence et de la possibilité de partenariat avec la Plateforme pour le Service Citoyen.

4. De s'engager au niveau 4 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir : créer une ou plusieurs missions au sein des services communaux. La commune décide de devenir elle-même organisme d'accueil et signe une convention de partenariat avec la Plateforme pour le Service Citoyen.